



Prix de l'énergie

REDEVANCE FIXE (€ / an)	CONSUMMATION (€cent / kWh)			
	Compteur simple	Compteur double		Compteur excl. nuit
		HEURES PLEINES	HEURES CREUSES	
50,00	8,65	10,12	7,49	7,49

Coûts externes et taxes sur l'énergie

TARIFS NETS ÉLECTRICITÉ : Utilisation de réseaux de distribution et de transport (montants versés à votre gestionnaire de réseau)							
Gestionnaire de réseau	Frais de distribution (Ccent / kWh)				Frais de transport (Ccent / kWh)	Coût de distribution fixe (€ / an)	Tarif prosommateur ⁽¹⁾ (€ / kVA / an)
	Simple	Heures pleines	Heures creuses	Excl. nuit			
AIEG	8,36	8,83	6,66	5,74	4,14	26,39	-
AIESH	12,86	13,24	8,47	7,22	3,01	17,86	-
GASELWEST VLAANDEREN	17,35	17,35	11,65	3,93	2,10	4,67	109,24
IMEA	12,53	12,53	9,40	3,19	1,99	4,67	86,29
IMEWO	13,78	13,78	9,23	3,21	2,09	4,67	90,15
INTER-ENERGA	12,07	12,07	9,96	4,28	1,91	5,24	85,49
INFRAX WEST	13,55	13,55	10,90	4,67	1,96	5,24	92,83
INTERGEM	11,74	11,74	7,79	2,75	2,01	4,67	77,21
IVEG	13,89	13,89	10,87	4,97	2,40	5,24	98,63
IVEKA	13,85	13,85	9,91	3,41	1,74	4,67	89,79
IVERLEK	14,27	14,27	9,86	3,35	1,94	4,67	91,42
ORES BRABANT WALLON	8,91	9,43	5,54	4,59	3,98	17,73	-
ORES EST	14,08	15,05	8,49	6,80	4,15	16,84	-
ORES HAINAUT ELEC	10,31	10,85	6,88	5,87	4,04	17,73	-
ORES LUXEMBOURG	12,14	12,90	7,51	6,12	4,15	17,73	-
ORES MOUSCRON	7,36	7,72	5,11	4,42	3,90	17,73	-
ORES NAMUR	11,10	11,74	6,95	5,76	4,01	17,73	-
ORES VERVIERS WALLONIE	14,88	15,81	9,12	7,41	4,01	17,12	-
PBE VLAANDEREN	13,80	13,80	10,56	5,47	1,99	5,24	92,33
REGIE DE WAVRE	12,04	12,92	10,10	10,10	3,97	21,09	-
SIBELGAS	15,53	15,53	11,27	4,10	2,18	4,67	102,49
TECTEO	9,86	11,12	5,65	4,79	3,85	26,69	-

IMPÔTS, TAXES ET MAJORATIONS ÉLECTRICITÉ (fixées par les autorités publiques)		
Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie (Ccent / kWh)	Cotisation fédérale (Ccent / kWh)
AIEG	0,2331	0,3386
AIESH	0,2331	0,3386
GASELWEST VLAANDEREN	0,2331	0,1651
IMEA	0,2331	0,1412
IMEWO	0,2331	0,1883
INTER-ENERGA	0,2331	0,2432
INFRAX WEST	0,2331	0,1547
INTERGEM	0,2331	0,2047
IVEG	0,2331	0,0477
IVEKA	0,2331	0,0176
IVERLEK	0,2331	0,1801
ORES BRABANT WALLON	0,2331	0,3386
ORES EST	0,2331	0,3386
ORES HAINAUT ELEC	0,2331	0,3386
ORES LUXEMBOURG	0,2331	0,3386
ORES MOUSCRON	0,2331	0,3386
ORES NAMUR	0,2331	0,3386
ORES VERVIERS WALLONIE	0,2331	0,3386
PBE VLAANDEREN	0,2331	0,2832
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3386
SIBELGAS	0,2331	0,3309
TECTEO	0,2331	0,3386

Redevance de raccordement électricité (Wallonie) (Ccent / kWh)	0,075
---	-------

Contribution Fonds Energie (Flandre) (€ / mois)		
	Tension basse	Tension moyenne
Tarif standard (domicilié)	0,43	153,63
Tarif standard (non domicilié)	8,06	153,63
Tarif consommateur protégé	0,00	0,00

Certificats verts et de cogénération en Flandre (Ccent / kWh)	2,96
Certificats verts en Wallonie (Ccent / kWh)	3,14

L'électricité fournie est composée à 100% d'électricité verte produite à partir de panneaux solaires et d'éoliennes en Belgique. Eneco Toit Solaire est un contrat à durée indéterminée pour lequel les prix énergétiques sont fixes pendant la première année. Ce produit est offert uniquement aux clients disposant de leur propre installation photovoltaïque (maximum 10kVA), qui produit de l'électricité à la même adresse que celle pour laquelle le client conclut un accord pour la fourniture d'électricité. Les prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération qu'Eneco peut ou doit porter en compte. Les montants repris ci-dessus sont les derniers montants connus. Votre consommation sera toujours calculée sur base des tarifs valables à ce moment-là et, si besoin, de manière rétroactive. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les prix indiqués sont offerts uniquement aux clients particuliers avec une consommation annuelle d'électricité inférieure ou égale à 50 MWh et une connexion basse-tension avec une capacité de connexion jusqu'à 56 kVA. Pour tous les autres cas, Eneco se réserve le droit d'ajuster vos prix.

(1) Tarif capacitaire additionnel en Région flamande pour tous les utilisateurs du réseau possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kVA avec un compteur d'électricité réversible.

Carte tarifaire version 011902 pour la Flandre et la Wallonie. / Valable du 1er février 2019 au 28 février 2019 inclus. / BC_032_011902_FR_ENECO_POWER_SOLAR